

**PROCÈS-VERBAL
DU PLENUM DU CONSEIL GENERAL
DU MARDI 4 FÉVRIER 2025 19H00**

I. Désignation des scrutateurs/scrutatrices.....	3
II. Election du bureau : Présidence / Vice-présidence / Secrétariat.....	3
III. Désignation des membres des trois commissions permanentes.....	7
IV. Election des Présidences des trois commissions permanentes	9
V. Présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration	12
VI. Divers	21

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Monsieur le Président de la Municipalité, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs les membres de l'administration communale en vos qualités et fonctions, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, chers collègues, cher public.

Je me réjouis de présider l'ouverture de cette séance constitutive, du Conseil général, conformément à l'article 4 du règlement de notre organe. J'aurai ainsi pu, au gré de mes mandats, assumer de nombreuses fonctions, Commissaire, Chef de groupe et pour quelques minutes, Président. En qualité de doyen, je fonctionnerai jusqu'à l'élection du véritable Président du Conseil général. Tant la convocation, que l'ordre du jour de cette séance constitutive, conformément aux articles 7 et 8 du règlement sont réalisés par le Conseil municipal, appuyés par l'administration communale qui gère aussi les éléments logistiques en lien avec cette séance. Je remercie et demande à Monsieur Frédéric Delessert, Secrétaire municipal de transmettre les remerciements de cette assemblée aux concernés, pour la tenue de ce plénum, sa préparation et le soutien indispensable à son bon déroulement.

Sont excusés ce soir, Monsieur Pierre Schertenleib Conseiller général PS, Monsieur Sven Kernen du Centre et Monsieur Alexandre Dubuis des Verts qui accusera seulement un léger retard.

L'ordre du jour est le suivant : une brève introduction, un mot de bienvenue et l'assermentation. Ensuite, nous embrayerons sur la désignation des scrutateurs, l'élection du Bureau, son Président, son Vice-président et son Secrétaire. Ensuite la désignation des membres des commissions permanentes, lesdites commissions sont la Commission de Gestion, la Commission Environnement et Urbanisme et la Commission Sociale et Culturelle. Ensuite, nous enchaînerons avec l'élection des Présidents de commissions. En point 6, la présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration communale et en point 7, les divers. Je n'ai pas reçu de demandes de modifications avant le début de la séance concernant l'ordre du jour, nous pouvons donc directement l'entamer.

Il est de coutume de rappeler le résultat des élections et l'équilibre des forces politiques. Ces données définissant notamment la composition des commissions traitées au point 3. Pour cette législature 2025-2028, nous avons 22 Conseillers du Centre, 12 du PLR, 9 du PS, 9 de l'UDC et 8 des Verts. Suite aux renoncations de siéger au Conseil général de Mesdames Sierro Fardel Christelle, Georges Bérénice et Barras Dussex Gabrielle, ont été élues Madame Surchat-Mandaglio Laura UDC et Messieurs Délèze Romain PLR et Renda Giuseppe PS.

Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, félicitations pour votre élection et bienvenue à cette première séance de législature 2025-2028, le scrutin de novembre a amené son lot de changements et un nouveau visage au législatif de Sion. Il nous appartiendra de donner corps à cette Institution, par nos débats, nos décisions et nos combats. Un travail au service des habitants de notre Ville, quartiers et villages, qui espérons-le, nous apportera de judicieux projets, de belles réussites et un minimum de frustration. En reprenant les PV des séances constitutives précédentes, nombre de doyens souhaitaient une collaboration fructueuse et transparente avec l'exécutif. Sans rejeter cet usage, je nous souhaite davantage de garantir l'indépendance de notre organe, l'investissement à la compétence de ses membres ainsi qu'une représentation loyale des intérêts de la population sédunoise.

Monsieur Daniel Ulrich, doyen de la législature précédente avait appelé à la réforme de notre règlement et à la mise en place d'une présidence tournante. Si ce point n'a pas été abordé durant la période 2021-2024, les Verts ont déposé une motion avec un objectif similaire qui devra être prochainement traitée et permettra peut-être à ce souhait de se voir réalisé, répondant aux vœux d'un de nos prédécesseurs et résolvant une problématique actuelle, signe que nos mandats peuvent porter des fruits après leur achèvement. Je nous prédis de beaux accomplissements dans l'exercice de nos fonctions.

Quelques remarques techniques. Les séances plénières sont enregistrées, facilitant la rédaction des procès-verbaux. Vous disposez d'une adresse mail de la Ville ainsi que d'un accès extranet vous

donnant accès aux archives et aux documents de travail pour la préparation de nos assemblées. En cas de difficultés, Monsieur Benoît Tacchini, responsable des systèmes d'information vous épaulera. Devant vous, une carte de légitimation : elle comptabilise vos présences et permet les distributions de prises de parole ainsi que l'enregistrement nominatif de vos votes. Alors si ce n'est pas déjà fait, insérez-la dans l'espace dédié sur votre bureau, puce vers le bas face à vous. Si elle est reconnue, une lumière orange fixe s'enclenche. Il y a un bouton à droite du micro pour les demandes de parole, une touche verte, une rouge et une blanche pour les votes : acceptation, refus, abstention. Le micro affiche une couleur verte quand vous attendez votre prise de parole et rouge quand elle vous est transmise.

Nous allons maintenant procéder à l'assermentation. A la fin de la lecture de la formule de serment, je vous invite à jurer ou à promettre, la main levée, son observation. Je demande à l'ensemble du Conseil général de se lever. « Je promets, en mon âme et conscience, de défendre les droits, la liberté et l'indépendance des Sédunoises et Sédunois, d'exercer en toute conscience la charge qui m'est confiée et de ne jamais excéder les attributions de mon mandat. » « Je le jure. »

I. Désignation des scrutateurs/scrutatrices

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Je remercie Madame Christine Bourban Carthoblaz d'avoir accepté d'officier comme Secrétaire provisoire ce soir. Trois mandats dans ce Conseil, dont un comme Vice-présidente et un comme Secrétaire. Son expérience de notre fonctionnement était donc indispensable. Merci pour cet intérim et pour l'aide à l'élaboration du PV de cette séance. Fonctionneront comme scrutateurs au besoin ce soir, Mesdames Giroud Meillard Cindy et Courtine Mudry Ariane et Monsieur Micheloud Florian. Merci à eux pour le contrôle et le décompte des votes à bulletin secret, qui seraient peut-être amenés à suivre et ce, jusqu'à formation du Bureau dans son ensemble. Ensuite, ce seront les Chefs de groupes qui assumeront cette fonction.

Pas de remarque, nous passons donc à l'élection du bureau.

II. Election du bureau : Présidence / Vice-présidence / Secrétariat

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. L'article 10, alinéa 3, lettres a : Le Conseil général élit à bulletin secret le Président, le Vice-président et le Secrétaire du Conseil général pour une période de 2 ans. A mi-législature, le mandat peut être renouvelé tacitement. En plus des fonctions élues selon l'article 10, le Bureau est composé des Chefs de groupe. A l'issue des nominations du Bureau et avant de clôturer ce point de l'ordre du jour, j'invite les groupes politiques à désigner et présenter leur Chef de groupe.

L'élection suit la logique de l'article 10. Nous commençons par l'élection à la Présidence. Je passe la parole à l'assemblée.

Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre. Le groupe du Centre a le plaisir de proposer la candidature de Monsieur Patrick Siggen à la Présidence du Conseil général. Patrick Siggen est marié, père de 4 enfants majeurs et habite le village de Bramois. Professionnellement, il est responsable de la cybersécurité de l'État du Valais. Actif dans la vie associative et les sociétés locales, il est entre autres Président de l'Association Cybersécurité Valais et Caissier du Centre missionnaire de Bramois.

La politique, Patrick y a été baigné depuis tout petit dans la marmite familiale. Son début au Conseil général lors de la dernière législature, en tant que Chef de groupe du Centre et membre du Bureau élargi, a démontré son travail et son implication dans la gestion des dossiers. A l'écoute et force de proposition, il saurait dupliquer ces aspects à la Présidence du Conseil général.

Il a le souhait de contribuer à un Conseil général à l'écoute de ses citoyens, de favoriser un fonctionnement collaboratif dans le respect des idées de chacun. Il lui tient particulièrement à cœur de maintenir une image forte du législatif sédunois. C'est pour cela que le groupe du Centre est persuadé que Monsieur Patrick Siggen est la personne idéale pour ce poste et vous invite à soutenir sa candidature.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Je n'ai plus de demande de parole. Nous pouvons élire Monsieur Patrick Siggen de manière tacite. Je vous invite à l'applaudir. Monsieur Patrick Siggen, vous avez été élu à la Présidence du Conseil général. Je vous en félicite et vous souhaite plein succès dans cette fonction. Merci de monter à la tribune pour diriger la suite de la séance.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Monsieur le doyen de fonction, Monsieur le Président de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, chères et chers collègues. C'est avec beaucoup d'émotions et énormément de plaisir que je vous remercie tous pour la confiance que vous m'accordez, en me permettant de présider notre plénum pour ces 2 prochaines années. Je m'engage à ne pas décevoir votre confiance et à me mettre immédiatement au travail. Je ferai tout mon possible pour que les activités du Bureau, des commissions et du plénum se déroulent dans le respect et la convivialité, au bénéfice de notre Ville et de ses habitants. Je tiens à remercier au nom de tous, notre doyen de fonction, Monsieur Vincent Boand, pour avoir inauguré cette nouvelle législature et présidé ce plénum constitutif jusqu'à présent. Merci aussi à Virginie Rossier ma prédécesseur pour les conseils avisés qu'elle m'a gracieusement fournis.

Je profite également pour tous vous féliciter chaleureusement pour votre élection au sein de ce Conseil. Le rôle de Conseiller général est extrêmement enrichissant et nous permet de mieux appréhender notre Cité et son fonctionnement. Nous avons été élus par nos concitoyens pour les représenter au sein de cette assemblée et c'est ce que nous ferons au cours des 4 prochaines années, chacun avec ses idées et sa sensibilité propre. Cela impose aussi quelques obligations, notamment celle de participer activement au fonctionnement de ce Conseil.

Le rôle principal du Conseil général est d'étudier et valider les comptes et le budget. Deux tâches chronophages, difficiles, compliquées, longues, mais éminemment importantes qui nous permettent notamment d'orienter quelque peu, les priorités de notre Conseil municipal. D'autre part, plusieurs outils sont à notre disposition pour intervenir au sein de ce Conseil, pour demander une analyse, une modification de règlement, l'avis du Conseil général ou encore interpellier notre Conseil municipal. Tous ces outils seront présentés lors d'un prochain plénum afin que tous, en particulier les nombreux nouveaux Conseillers, puisse les utiliser à bon escient. J'espère que cette nouvelle législature permettra à tout un chacun de porter ses nombreuses propositions au sein de cet hémicycle et d'y remonter les idées, remarques et questionnements de nos concitoyens. Je souhaite également que les débats se passent dans le respect et la sérénité, comme lors de la dernière législature.

Je vous souhaite à toutes et tous de prendre autant de plaisir que j'ai à exercer ce rôle de Conseiller général et termine par vous remercier une nouvelle fois pour votre confiance. Merci à tous !

Nous pouvons dorénavant passer à la suite des opérations avec la deuxième élection de la soirée : Élection à la Vice-présidence du Conseil. Je prie les groupes politiques qui ont des propositions de demander la parole en appuyant sur le bouton habituel.

Collet Bastian, Conseiller général, PS. Chères et chers collègues du Conseil général, le Parti Socialiste de Sion a l'honneur de proposer ce soir la candidature de notre camarade Jean Pierre Bodrito au poste de Vice-président du Conseil général de Sion.

Originaire d'Arbaz et de Millesimo en Italie, Jean Pierre Bodrito est né en 1959 à Saint-Maurice. Sa famille s'est installée à Sion en 1960, où il y a suivi toute sa scolarité obligatoire. Un CFC de photo lithographe en poche, il a voyagé en Suisse et à l'étranger, notamment au Brésil durant un an avant de se réinstaller dans notre chère capitale de Sion, à Bramois puis à Vissigen. Papa chanceux de Gaëlle et Yoann, il a aujourd'hui le bonheur d'être le grand-papa de Luna et d'Edan. Un retour tardif sur les

bancs d'école et l'obtention d'un diplôme de technicien de l'industrie graphique, ont ensuite rythmé le début de sa quarantaine. Après une carrière professionnelle de 33 ans passée au Nouvelliste, dont 20 ans en tant que responsable prépresse, il se réjouit d'être désormais un retraité actif. Politiquement, il a siégé durant 8 ans au Grand Conseil valaisan en tant que Député-suppléant et depuis 12 ans, il siège au sein de notre Conseil général de Sion. Presque exclusivement actif à la COGEST, il y a démontré qu'il aimait prendre position sur les différents sujets et aime être présent pour plus que de la simple figuration.

Il garde encore différents rôles au sein de Syndicom, le syndicat de la communication, où il préside le Comité national de l'industrie graphique. Ses mandats lui ont permis de garder un pied dans les réalités souvent difficiles de notre société civile et professionnelle.

Voilà pour la présentation du candidat que l'on vous propose ce soir. Nous vous recommandons de soutenir Jean Pierre Bodrito à ce poste et dans cette tâche exigeante et espérons qu'il fera l'unanimité au sein de ce Parlement communale. Je vous remercie pour votre attention.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Il n'y a pas d'autre prise de parole. Je propose d'élire Monsieur Bodrito par acclamation. Toutes mes félicitations à Monsieur le Conseiller Jean Pierre Bodrito qui devient notre Vice-président et je le lui propose de venir me rejoindre à la tribune.

Nous allons passer à la troisième élection de la soirée : l'élection pour le Secrétariat. Je prie les groupes qui ont des propositions à demander la parole.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR a le plaisir de présenter comme candidate au poste de Secrétaire, Madame Raphaëlle Marty-Terrettaz.

Mariée à Olivier et maman de Clément, Raphaëlle est une vraie sédunoise. Après une maturité en langues modernes à Sion, elle a poursuivi des études de pharmacie à l'Université de Lausanne. Diplôme en poche, elle est revenue en Valais pour travailler comme pharmacienne adjointe et pharmacienne responsable dans diverses pharmacies de Sierre, Martigny et Sion.

Passionnée de sports et de vie associative, elle a dirigé le mouvement junior du Tennis Club de Gravelone et a contribué au projet « Sion roule » avec la Jeune Chambre internationale de Sion. Membre du Rotary Club Sion Rhône pendant 22 ans, elle en a même été la Présidente en 2014 et 2015. La politique la passionne depuis toujours. Elle croit fermement que c'est un moteur de changement et de progrès. Raphaëlle est prête à relever le défi du poste de Secrétaire du Bureau, consciente de l'importance et de la charge de travail que cela implique. Notre groupe vous demande de lui accorder votre confiance.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Il n'y a pas d'autre demande de parole. Je vous propose d'élire Madame Marty-Terrettaz par acclamation. Toutes mes félicitations Madame la Secrétaire du Conseil général, je vous propose de nous rejoindre à la tribune.

Nous allons procéder maintenant à la désignation des Chefs de groupe afin de compléter le Bureau. J'invite chaque groupe politique à présenter son Chef de groupe.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Le groupe UDC a désigné Monsieur Benjamin Cochrane comme Chef de groupe. Un Bramoisien de 25 ans investi activement dans la vie associative en assumant notamment, la Présidence du Club de Lutte de Bramois et la représentation au Comité des Sociétés locales du même village.

Son investissement important et son dynamisme assureront à notre groupe un porte-parole efficace et sérieux. Notre groupe se félicite de la législature qui s'annonce sous la houlette de Monsieur Cochrane. Merci pour votre attention.

Bourban-Mathis Sophie, Conseillère générale, Le Centre. J'ai le plaisir de vous présenter ce soir Stéphane Haefliger comme nouveau Chef de groupe du Centre. Animé par une véritable passion pour la politique, il s'engage avec conviction pour la Commune de Sion et l'ensemble de ses habitants. Son dynamisme et son engagement se sont déjà illustrés lors de la précédente législature à travers de nombreuses interventions et postulats. Il a également assumé la fonction de délégué de la PRVC, renforçant ainsi son implication dans les affaires publiques.

Âgé de 35 ans, père de 2 enfants, Stéphane est également Directeur de Setelec : une entreprise spécialisée dans l'électricité. Son expérience et son dévouement font de lui un acteur clé pour l'avenir de Sion.

Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts. Le groupe des Verts a le plaisir de vous présenter ce soir Nathalie Pitteloud Rey au poste de Cheffe de groupe. Originnaire des Agettes, elle vit à Bramois depuis une trentaine d'années. Mariée et maman de 3 enfants adultes, elle travaille en tant qu'infirmière de la petite enfance au CMS de Sion. Elle assume également le poste de coordinatrice régionale. Éluë en 2017, Nathalie a rejoint la Commission de Gestion durant ces 8 années passées au sein du Conseil général. Elle a fait preuve durant ces législatures de curiosité et de disponibilité. C'est pourquoi nous nous réjouissons de travailler avec Nathalie comme Cheffe de groupe des Verts pour sa troisième législature.

Collet Bastian, Conseiller général, PS. Il me revient l'honneur de reprendre la parole à nouveau pour vous présenter en son absence, le Chef de groupe que nous avons désigné au sein de notre groupe. Notre nouveau Chef de groupe, Monsieur Pierre Schertenleib est médecin chirurgien retraité de l'Hôpital du Valais. Il aura 72 ans en mars et il est marié depuis 44 ans à Monique. Tous deux habitent à Uvrier. Il a 3 enfants et 4 petits-enfants qui le motivent à continuer à s'engager pour un futur plus durable.

Agissant comme sage parmi nous, il nous a semblé sage à notre tour qu'il soit notre médiateur, notre arbitre lorsque nécessaire, lors de nos séances de groupe, mais aussi et surtout, un modèle pour nous au niveau politique. Politiquement justement, il a été Constituant pour le PS et la Gauche citoyenne durant 4 ans lors de la Constituante.

A côté de ça, il reste très actif dans la vie associative et au sein d'une ONG qu'il a cofondée qui porte des projets en Afrique de l'Ouest, notamment en offrant des opérations médicales à des personnes ne pouvant pas être soignées au Bénin. Mission qu'il remplit à l'heure où l'on parle, raison pour laquelle je le remplace aujourd'hui. Je vous remercie de l'accueil que vous ferez à Monsieur Schertenleib.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Trop occupé à m'occuper de la présentation de mes collègues, j'ai oublié de leur demander de me présenter, donc je le fais moi-même bien que ce ne sera pas très élégant. Voilà donc Thierry Stalder, j'ai 34 ans, je suis marié à Emeline qui est enceinte pour fin mars. Professionnellement, je suis analyste auprès de la Raiffeisen pour les entreprises. Associativement, je suis membre de l'Harmonie municipale de Sion, Président aussi de la Fondation RERO+.

Au niveau politique, j'ai fait 8 ans de Conseil général. J'entame ma troisième législature. J'ai fait 4 ans aussi en tant que Suppléant au Grand Conseil. Mon groupe m'a validé dans cette fonction lors de notre séance de groupe.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Merci à tous ! Avec la désignation de ces 5 Chefs de groupe, le Bureau du Conseil général est au complet et respecte la composition prévue par l'article 12 de notre règlement.

Je remercie les scrutateurs qui n'ont pas eu besoin d'officier jusqu'à maintenant et vous rend la liberté, étant donné que, d'après l'article 4, alinéa 2, lettre C, et l'article 15, alinéa 4, lettre B de notre règlement, ce rôle est dorénavant dévolu aux Chefs de groupe.

Votre Bureau du Conseil général est maintenant composé valablement des 8 personnes suivantes :

- Monsieur le Conseiller Jean Pierre Bodrito à la Vice-présidence,
- Madame la Conseillère Raphaëlle Marty-Terrettaz au Secrétariat,
- Monsieur le Conseiller Stéphane Haefliger, Chef du groupe du Centre,
- Monsieur le Conseiller Thierry Stalder, Chef du groupe PLR,
- Monsieur le Conseiller Schertenleib, Chef du groupe du PS,
- Monsieur le Conseiller Benjamin Cochrane pour l'UDC,
- Madame la Conseillère Nathalie Pitteloud-Rey pour Les Verts et
- Votre serviteur à la Présidence.

Nous pouvons ainsi passer au point 3.

III. Désignation des membres des trois commissions permanentes

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Conformément à l'article 16 de notre règlement, le Conseil général nomme pour chaque période administrative, 3 commissions ordinaires : la Commission de Gestion ou la COGEST, la Commission Environnement et Urbanisme ou la CEU, et la Commission Sociale et Culturelle ou la CSC. Selon l'article 17, alinéa 6 de notre RCG et la loi cantonale sur les droits politiques, les commissions sont composées par une représentation proportionnelle aux forces politiques.

La Commission de Gestion, étant composée de 15 membres, elle aura la répartition suivante : 6 commissaires issus du Centre, 3 du PLR, 2 du PS, 2 de l'UDC et 2 des Verts.

La Commission Environnement et Urbanisme se compose de 11 membres, tout comme la Commission Sociale et Culturelle. Ces deux commissions seront composées ainsi : 4 commissaires du Centre, 2 PLR, 2 PS, 2 UDC et 1 Vert.

Selon l'article 17, alinéa 7 de notre RCG, ce sont les groupes politiques qui désignent leurs membres au sein des commissions. Nous allons d'abord débiter par la COGEST. J'invite les Chefs de groupe à indiquer leurs représentants.

Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre. Pour le groupe du Centre : Monsieur Christophe Pitteloud, Madame Valérie De Lavallaz, Monsieur Florian Micheloud, Monsieur Edouard Rey, Madame Marie Berra-Puglisi et Monsieur Aurélien D'Andres.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR lors de sa séance constitutive a désigné pour la COGEST : Monsieur Sacha Beytrison, Madame Artémis Eggel et Monsieur Nicolas Emery.

Collet Bastian, Conseiller général, PS. Pour représenter le parti socialiste au sein de la COGEST, nous avons désigné Messieurs Lucien Zuber et Yves Donon.

Cochrane Benjamin, Conseiller général, UDC. Le groupe UDC vous propose pour la Commission de Gestion les membres suivants : Madame Océane Crettaz et Monsieur Martin Reist.

Pitteloud Rey Nathalie, Conseillère générale, Les Verts. Pour le groupe des Verts, ce sera Madame Annie Thiessoz Reynard et Madame Ariane Courtine Mudry.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Nous allons répéter et résumer la composition des commissions à la fin. Nous allons passer maintenant à la composition de la CEU.

Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre. Pour la CEU : Madame Sophie Bourban-Mathis, Madame Janique Luyet, Monsieur David Haefliger et Monsieur Kevin Meiland.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Pour le PLR, les représentants seront Monsieur François Meyer et Monsieur Lionel Gapany.

Collet Bastian, Conseiller général, PS. Pour le PS, nous proposons Madame Cindy Giroud Meillard et moi-même au sein de la CEU.

Cochrane Benjamin, Conseiller général, UDC. Le groupe UDC vous propose Monsieur Georges Lauener et Monsieur Alexandre Zufferey.

Pitteloud Rey Nathalie, Conseillère générale, Les Verts. Pour les Verts, nous vous proposons Monsieur Thierry Genin.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Nous allons procéder maintenant à la désignation des commissaires de la CSC, la Commission Sociale et Culturelle.

Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre. Pour le groupe du Centre : Madame Stéphanie Perruchoud, Monsieur Gabriel Mukuna, Madame Annick Riand Leone et Monsieur Vaïc Perruchoud.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Pour le PLR, les membres désignés seront Monsieur Raphaël Chevrier et Madame Rachel Torrent.

Collet Bastian, Conseiller général, PS. Pour nos représentantes et représentants au sein de la Commission Sociale et Culturelle, nous proposons Madame Sophie Delaloye et Monsieur Giuseppe Renda.

Cochrane Benjamin, Conseiller général, UDC. L'UDC vous propose Monsieur David Perruchoud et Monsieur Clément Gillioz.

Pitteloud Rey Nathalie, Conseillère générale, Les Verts. Pour le groupe des Verts, nous vous proposons Mireille Hofmann Jacquod.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. En résumé, au sein de la COGEST, nous allons avoir les commissaires suivants. Pour le Centre, Christophe Pitteloud, Florian Micheloud, Valérie De Lavallaz, Marie Berra-Puglisi, Edouard Rey et Aurélien D'Andres. Pour le PLR, ces représentants seront Sacha Beytrison, Artémis Eggel et Nicolas Emery. Pour le PS, ce sera Lucien Zuber et Yves Donon. Pour l'UDC, Martin Reist et Océane Crettaz. Pour les Verts, Annie Thiessoz Reynard et Ariane Courtine Mudry

Pour la composition de la CEU, pour le Centre nous aurons Sophie Bourban-Mathis, Janique Luyet, David Haefliger et Kevin Meiland. Pour le PLR, François Meyer et Lionel Gapany. Pour le PS, Cindy Giroud Meillard et Bastian Collet. Pour l'UDC, Georges Lauener et Alexandre Zufferey et pour les Verts Thierry Genin.

Quant à la CSC, sa composition sera la suivante. Pour le Centre, Stéphanie Perruchoud, Gabriel Mukuna, Annick Riand Leone et Vaïc Perruchoud. Pour le PLR, Raphaël Chevrier et Rachel Torrent. Pour le PS, Sophie Delaloye et Giuseppe Renda. Pour l'UDC, David Perruchoud et Clément Gillioz. Et enfin pour les Verts, Mireille Hofmann Jacquod.

Est-ce bien tout exact ? Parfait, je vous remercie. Les 3 commissions ordinaires étant dorénavant valablement constituées, nous pouvons passer au point 4 de l'ordre du jour.

IV. Election des Présidences des trois commissions permanentes

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Concernant l'élection des Présidences des commissions, nous débutons par l'élection du Président de la COGEST.

Je prie les groupes qui ont des propositions de demander la parole.

Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre. Le groupe du Centre a le plaisir de vous proposer la candidature de Monsieur Christophe Pitteloud à la Présidence de la COGEST. Christophe Pitteloud habite à Bramois, marié et père de 3 grands enfants et a la cinquantaine bien entamée.

Ingénieur HES avec un postgrade en gestion d'entreprise, il est actuellement actif professionnellement dans le domaine de l'énergie et en particulier dans le secteur du froid. Ce domaine professionnel est un atout important dans la compréhension du monde dynamique de l'énergie, de son efficacité et de ses économies.

Politiquement, Christophe entame sa troisième législature. Durant les 2 dernières, il a eu beaucoup de plaisir à siéger à la Commission de Gestion et a ainsi pu affiner, puis affûter ses connaissances des finances communales. Son expérience au sein de la COGEST, sa collégialité reconnue et le fait qu'il sera le doyen de la Commission nous persuadent qu'il fera un excellent Président. Le groupe du Centre vous propose de soutenir sa candidature.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Il n'y a plus de demande de parole. Je propose à nouveau que nous procédions à l'élection de Monsieur Pitteloud par acclamation.

Félicitations Monsieur Pitteloud, vous avez la parole.

Pitteloud Christophe, Président de la COGEST, Le Centre. J'aimerais en premier lieu féliciter les nouveaux membres du Bureau restreint pour votre brillante élection. Je tiens ensuite à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élevant à la fonction de Président de la Commission de gestion.

Comme l'a si bien dit Stéphane tout à l'heure, j'ai eu beaucoup de plaisir à participer aux séances de cette Commission qui ont toujours été marquées par un grand respect mutuel, loin de toute querelle partisane. Je veillerai à ce que l'accomplissement des tâches qui lui seront confiées continueront à se dérouler dans ce même état d'esprit.

Je ne peux décemment pas terminer sans parler chiffres. Si mes calculs sont bons, la Commission sera renouvelée à 80%. Je souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux 12 nouveaux ainsi qu'aux 2 anciens bien évidemment, avec qui je me réjouis de collaborer. Je vous réitère mes remerciements et vous souhaite une bonne suite de soirée.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Nous passons maintenant à l'élection de la Présidence de la Commission Environnement et Urbanisme ou CEU.

Je prie les groupes politiques qui ont quelqu'un à présenter de demander la parole.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR propose François Meyer, architecte et urbaniste, pour la Présidence de la Commission Environnement et Urbanisme. Lors de la dernière législature, François a déjà brillé par son professionnalisme et son enthousiasme au sein de cette Commission. Originaire du Valais, François a vécu une enfance globetrotter avant de revenir en Suisse. Il a suivi une formation de dessinateur en architecture et a poursuivi ses études à l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg. Après son diplôme, il a travaillé dans divers bureaux en Suisse romande.

En 2004, François ouvre son propre bureau à Sion, avec pour mission de créer une architecture durable et de qualité.

Son bureau, Meyer Architecture, a été largement publié et a reçu de nombreux prix internationaux.

François est également très engagé dans la formation en tant que professeur d'architecture et responsable de formation pour les associations professionnelles depuis plus de 16 ans. Avec ses compétences, son expérience et sa personnalité passionnée, rationnelle et pragmatique, François est le candidat idéal pour présider la CEU. Notre groupe vous demande de lui accorder votre confiance.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Je n'ai pas de prise de parole supplémentaire. Je vous propose à nouveau de procéder à une élection par acclamation de Monsieur Meyer. Vous avez la parole.

Meyer François, Président de la CEU, PLR. Merci pour cette confiance et pour ce soutien, je vais assurer de tenir cette tâche. Ce sera ma deuxième législature dans cette Commission où j'y ai eu beaucoup de plaisir. Merci.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Merci et toutes mes félicitations. Nous pouvons passer maintenant à la dernière élection de la soirée, l'élection à la Présidence de la CSC. Les groupes politiques qui ont quelqu'un à présenter, je vous prie de demander la parole.

Pitteloud Rey Nathalie, Conseillère générale, Les Verts. Pour la Présidence de la Commission Sociale et Culturelle, le groupe des Verts propose la candidature de Mireille Hofmann Jacquod. Née à Sion, mariée et mère de 3 enfants, elle habite actuellement à Bramois après avoir vécu une dizaine d'années à l'étranger. Mireille est titulaire d'une licence ès lettres en géographie humaine, français, histoire de l'art, ainsi qu'un diplôme de chant et de pédagogie. Elle travaille actuellement comme géographe dans un bureau d'aménagement du territoire. En 2017, elle est élue Conseillère générale et trouve naturellement sa place dans la Commission Environnement et Urbanisme, engagement qu'elle poursuit avec aisance en tant que rapporteur durant cette dernière législature. Après 8 ans à la CEU, Mireille veut saisir une nouvelle opportunité en présidant la Commission Sociale et Culturelle. Le milieu culturel sédunois, elle connaît, en particulier celui de la musique. En effet, elle a été chargée de production au Conservatoire Cantonal durant 5 ans, c'est-à-dire responsable de l'organisation et de la logistique de concerts, concours, portes ouvertes et j'en passe. Membre du comité de la fondation Sion Violon Musique, elle préside l'association des amis de cette même fondation. Elle est également responsable presse et programme pour l'association Art et musique à Sierre.

Enfin, c'est aussi une choriste appréciée dans différents Chœurs de la région. Aussi, par ses engagements et son expérience, Mireille répond pleinement au profil attendu d'une Présidence de la CSC. Le groupe des Verts vous remercie déjà pour le soutien que vous porterez à cette candidature.

Merci pour votre attention.

Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre. Le groupe du Centre a le plaisir de vous proposer la candidature de Madame Stéphanie Perruchoud à la Présidence de la CSC. Stéphanie habite Sion et est une heureuse maman d'un jeune garçon. Son engagement professionnel est important : chercheuse et enseignante en éthique au Centre interdisciplinaire de recherche en éthique de l'Université de Lausanne depuis 2020, membre du comité de Forum handicap Valais et membre de la Commission cantonale valaisanne pour les personnes en situation de handicap. Son poste de Présidente du Conseil d'éthique des EMS valaisans depuis 2021 lui permet d'avoir déjà une expérience dans un poste similaire à la Présidence de la CSC.

J'aimerais retracer quelques moments de son parcours de Conseillère générale de la dernière législature. Membre de la CEU durant quelques mois, elle a fait le choix de rejoindre la CSC à la suite de l'arrêt de son ancien rapporteur. Elle a repris au pied levé cette fonction avec cœur et engagement.

Ce poste lui a permis de démontrer, aux différents plénums de la dernière législature, toute son implication professionnelle et personnelle dans les causes sociales et sociétales. Elle a œuvré sans relâche dans la Commission Sociale et Culturelle pour garantir le bien vivre ensemble, le soutien aux aînés et renforcer les actions intergénérationnelles. J'en veux pour preuve divers postulats déposés, encourager et valoriser l'engagement bénévole des jeunes à Sion et également favoriser des liens entre les générations en instaurant une journée intergénérationnelle dans notre commune.

Madame la Conseillère générale Stéphanie Perruchoud a à cœur de s'engager pour le bien commun, la cohésion sociale et la valorisation de la culture et du patrimoine à Sion. Pour toutes les raisons énumérées ainsi que pour la qualité de sa candidature, le groupe du Centre espère pouvoir compter sur votre soutien.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Nous avons 2 candidates : Madame Hofmann Jacquod du groupe les Verts et Madame Stéphanie Perruchoud du groupe du Centre. Selon l'article 4, alinéa 1 de la loi cantonale sur les droits politiques, cette élection se passe à bulletins secrets et au système majoritaire. Je prie les Chefs de groupe de distribuer les bulletins de vote.

Merci aux Chefs de groupe de récupérer les bulletins. Un par personne bien entendu. Messieurs, Madame les Chefs de groupe, on va passer derrière pour le décompte.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, nous allons vous faire part des résultats du vote :

- Bulletins rentrés : 58
- Bulletins blancs : 1
- Bulletin nul : 0
- Bulletins valables : 57
- Majorités absolues : 29

Est élue à la Présidence de la Commission Sociale et Culturelle avec 29 voix : Madame Mireille Hofmann Jacquod. Ont obtenu des voix : Madame la Conseillère Stéphanie Perruchoud, 28. Toutes mes félicitations à Madame la Conseillère Mireille Hofmann Jacquod pour son élection au poste de Présidente de la Commission Sociale et Culturelle. Madame Hofmann Jacquod, vous avez la parole.

Hofmann Jacquod Mireille, Présidente de la CSC, Les Verts. Je voulais juste tous vous remercier pour cette élection très serrée. Je remercie aussi Stéphanie Perruchoud et espère qu'elle ne sera pas trop déçue et qu'on pourra bien collaborer dans cette Commission. Pour moi, c'est un nouveau défi, vous me connaissez, en tout cas certains d'entre vous, de la Commission Environnement et Urbanisme. Après 8 ans, j'avais envie de passer à autre chose.

Je suis très impliquée au niveau culturel, sportif et j'ai aussi des attirances aussi dans le domaine social et puis je pense que cette Commission a besoin comme la précédente législature l'a fait comprendre, d'être redynamisée et je suis prête à relever ce défi et je me réjouis de cette future législature. Merci et bonne soirée.

Présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Les trois Présidences étant dorénavant attribuées, nous pouvons passer au point 5 de l'ordre du jour : Présentation des dicastères et de l'organisation municipale. Monsieur le Président de la Municipalité, vous avez la parole.

Varone Philippe, Président de la Ville de Sion. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues du Conseil général, Chers collègues du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les Chefs de service, c'est l'occasion aussi de vous féliciter et de me réjouir de me retrouver avec vous dans cette salle du Casino. Avant d'être une salle dans laquelle on délibère au niveau cantonal et communal, ça a été une salle de divertissement. C'est pour ça qu'elle s'appelle salle du Casino. C'est vrai qu'à l'époque au début du 20e siècle on avait des balles, on avait des boudoirs, on jouait dans cette salle. C'est un lieu qui est chargé d'histoire et j'espère qu'il pourra aussi recevoir nos discussions les plus constructives possible pour le bien de nos citoyennes et citoyens et de notre collectivité sédunoise.

Alors, je vais prendre un petit peu de temps pour vous présenter les dicastères et la répartition des tâches entre le Conseil municipal et les Chefs de service. Je vous rappelle aussi que nous avons 2 pouvoirs, vous êtes les représentantes et représentants du pouvoir législatif, ça a été rappelé par le Président du Conseil général. Vous validez nos comptes et nos budgets. Vous donnez le cadre réglementaire dans lequel on évolue et puis du côté de l'exécutif et des Chefs de service, nous gérons au quotidien notre administration.

C'est cette organisation-là qui est en place aujourd'hui. Vous avez aujourd'hui une Ville qui est en plein essor : 37'000 habitants la nuit, je le dis toujours. Le jour, c'est à peu près le double puisqu'on accueille des gens qui descendent des vallées latérales ou qui viennent des villages avoisinants. On évoque souvent cet équilibre ou cette mixité intergénérationnelle, on parle des fois de la Californie et de la Floride, mais je crois qu'il y a un véritable enjeu pour le Conseil municipal de pouvoir garder des jeunes, de pouvoir accueillir bien sûr aussi des aînés dont on veut prendre soin, d'avoir une boucle vertueuse qui nous permet aussi de pouvoir accueillir des entreprises qui offrent des possibilités de travail pour nos jeunes diplômés et qui permettent aussi à d'autres personnes de venir bénéficier de ce climat tout à fait particulier du Valais central.

On veut véritablement avoir une pyramide des âges qui tienne compte aussi des investissements qui sont faits par notre collectivité, que ce soit dans le domaine sportif, culturel et social. On le voit dans certains villages voisins, on a un nombre de grues assez important mais tout d'un coup on se pose les questions : Est-ce qu'on doit agrandir l'école ? Comment mettre en place une crèche ou une UAPE ? Est-ce qu'on a toutes les infrastructures sportives ? Et c'est vrai que pour la Ville de Sion, c'est un des enjeux, ce n'est pas le seul, d'avoir cette mixité dans sa pyramide des âges. Alors, je vais vous présenter un petit film qui va montrer le dynamisme et l'attractivité de notre ville. [Passage de la vidéo]

Pour la présentation de la nouvelle législature, je demanderai, puisqu'il y a passablement de nouvelles et de nouveaux Conseillères et Conseillers généraux, à nos Chefs de service et à mes collègues du Conseil municipal de se lever chaque fois pour que vous puissiez mettre un visage sur les différents noms. C'est vrai qu'on a vécu pendant les 2 dernières législatures avec les 9 mêmes collègues. Aujourd'hui, on a la chance d'accueillir 4 nouveaux élus.

On a aussi avec un renouvellement assez important de Chefs de service. On a accueilli lors du dernier plénum de la législature notre nouvel ingénieur de Ville, Patrick Astori. On va pouvoir aussi dès le début juin, accueillir un nouvel architecte de Ville, vous avez pris connaissance de la personnalité de Monsieur Imhof et puis notre directeur des écoles va quitter sa fonction à fin mars, là aussi un renouvellement de Chef de service. Ce sont beaucoup de changements dans l'organisation municipale qu'elle soit au niveau de l'Exécutif ou des Chefs de service.

Nous travaillons selon un système de binôme, c'est une espèce d'intelligence collective où chacune et chacun a son rôle. Les responsables politiques sont les membres du Conseil municipal et les responsables opérationnels sont les Chefs de service. Il y a un dialogue, une alchimie, un fonctionnement en binôme qui doit s'opérer. Un Chef de service, qui a la volonté de porter un projet, a besoin du relais politique. Inversement, si un de mes collègues a envie de réaliser un projet, il a aussi besoin de pouvoir s'appuyer sur l'administration. C'est un système que nous avons vécu depuis la réduction du nombre de Conseillers de 15 à 9 et que le Conseil municipal a décidé de maintenir. Nous avons dans cette répartition des dicastères, toujours essayé de tenir compte de l'équilibre des dicastères, de leur cohérence et d'une certaine efficacité ou en tout cas efficience. Alors vous avez à l'écran les différents dicastères, on va les prendre les uns après les autres. Ce qui est en rouge sont des fonctions qui ne sont pas directement opérées par la Ville mais dédiées à des organisations partenaires, souvent la Ville en est l'acteur principal. Elles permettent de pouvoir réaliser les différentes tâches. Je vais les prendre dans l'ordre. Vous les découvrirez aussi dans l'organisation comptable de notre Ville et vous allez avoir aussi une formation qui sera déployée par notre Chef des finances qui va vous expliquer comment la comptabilité publique se met en place et comment le découpage de ces dicastères s'opère.

Si on prend le premier dicastère qui est l'Administration générale, il y a 3 domaines importants. Pour les Ressources Humaines, je vais demander à Ludovic Bruchez qui est le Chef de service des Ressources Humaines de se lever. Aujourd'hui, la Ville de Sion c'est près de 800 collaborateurs. On a besoin d'avoir des compétences qui m'accompagnent dans ces différents éléments. On a également aussi les Finances, c'est Patrick Dondainaz, notre Caissier, que vous aurez l'occasion de rencontrer assez régulièrement soit à mes côtés dans les rencontres budgétaires ou des comptes, soit dans les présentations des différents chiffres pour pouvoir mieux appréhender la complexité de notre organisation. Et puis j'aurais pu commencer par le Secrétaire municipal, mais comme c'est le dernier arrivé dans mon trinôme : voilà Frédéric Delessert qui est Secrétaire du Conseil municipal. On a aussi un Secrétaire substitut en la personne de Pierre-Yves Debons. La première décision qu'on a prise au début de la législature était de renommer le Secrétaire municipal, le Secrétaire substitut et le Caissier pour pouvoir travailler.

Vous voyez dans ce dicastère 1, quelles sont les différentes missions. On s'occupe aussi de l'Informatique et également des Affaires juridiques. La Ville a besoin de pouvoir s'appuyer aussi sur des ressources juridiques, souvent dans les petites communes, on fait appel à des avocats ou notaires extérieurs. En revanche, la Ville a la chance d'avoir une organisation qui lui permet d'offrir des compétences, quand on a des recours sur un dossier de construction ou qu'on doit pouvoir défendre certaines positions de la Ville, il est important de pouvoir compter sur une organisation juridique. C'est un élément qui est porté par notre Secrétaire municipal, mais à disposition de l'entier des dicastères. C'est vraiment un système de fonction général que nous avons dans ce premier dicastère.

Deuxième dicastère qu'on a renommé, qui s'appelait Economie, Innovation et Tourisme. On l'a simplifié en Economie et Energie. Il est porté par mon collègue Raphaël Zuchuat. Il a Pierre-Yves Debons comme Chef de service. C'est le binôme qui fonctionne pour ce dicastère. Voyez qu'il est essentiellement dévolu à ce qui concerne l'attractivité, la promotion économique et l'énergie. L'énergie est un domaine assez vaste. Il y a des éléments qui concernent le portefeuille énergétique que la Ville a, puisque nous sommes propriétaire de barrages. Ça concerne aussi des mesures d'économies d'énergie que nous offrons en soutien à la population et aux entreprises. On gère aussi un label « Cité de l'énergie ». Et puis les participations dans des sociétés, puisque par exemple pour l'aménagement de la Lienne, de Lizerne et Morge SA, Leteygeon SA ou du barrage de Mattmark, et bien ce sont des aménagements hydroélectriques dans lesquels la Ville de Sion a des participations aujourd'hui.

En revanche, concernant le tourisme, il y a aujourd'hui une société anonyme qui gère le développement touristique de Sion et de sa région. Pour la partie de l'innovation, nous avons un fond qui est là pour soutenir l'innovation, pas simplement pour les start-ups mais aussi pour nos acteurs locaux, pour leur permettre d'évoluer vers de nouveaux modèles d'affaires. Donc un dicastère organisé avec des délégations extérieures et des ressources propres.

Troisième dicastère que nous avons renommé en Culture et Formation. Là, c'est ma collègue Marylène Volpi Fournier qui en assure la gestion politique et Jean-Pierre Meyer comme Chef de service jusqu'à fin mars. On va se mettre à la recherche de son successeur. Là vous avez tous les cycles scolaires depuis les écoles primaires jusqu'aux écoles secondaires et tertiaires puisqu'on a la chance d'accueillir sur notre territoire aussi des universités, l'EPFL, l'Université de Lausanne, l'Université de Genève. Il y a toute la chaîne de formation qui est dans ce dicastère.

On gère aussi avec la médiathèque notre bibliothèque municipale. On a à l'interne de la Ville le SMSPP, ce sont des prestations supplémentaires que nous offrons dans le domaine de l'appui socio-pédagogique ou psychologique pour les enfants. Et puis, il y a tout le volet culturel que vous allez apprendre à découvrir. On a, lors de la dernière législature, défini une politique culturelle pour les prochaines années. Les acteurs sont assez nombreux, donc un dicastère aussi qui a cette cohérence et qui veut essayer de développer des passerelles et des ponts entre la formation et la culture.

Quatrième dicastère, la Cohésion Sociale, c'est Christelle Siero Fardel qui en assume la responsabilité politique et Céline Roduit Arlettaz, la responsabilité opérationnelle. Anciennement appelées Affaires Sociales, on a trouvé que ce terme « affaire » était moins adapté aujourd'hui à cet objectif d'avoir une unité de matière pour tous les âges de notre population. Les APEA ont été cantonalisées mais on garde la curatelle, l'intégration et les différents éléments de coordination. Il y a un gros travail qui est fait dans le cadre des aînés et puis aussi la politique de proximité. Toutes et tous dans nos campagnes aux communales récentes avons évoqué la politique des quartiers et des villages. C'est un élément qui est porté par ce dicastère de manière un petit peu plus transversale.

Vous avez aussi des délégations. L'ASLAE, toute l'organisation de la société qui gère aujourd'hui tous nos lieux d'accueil de la petite enfance. Les CMS aujourd'hui c'est une grosse organisation. Les 5 CMS des 3 districts du Valais central se sont regroupés. C'est une très grosse infrastructure. On doit avoir entre 5 à 600 collaborateurs aujourd'hui. Vous voyez que quand on est délégué dans ce genre d'organisation on assume une responsabilité, on défend aussi les intérêts de la Ville de Sion. Et puis bien sûr les EMS, quand on parle des différents âges, de notre population, il y a aussi la volonté de pouvoir créer des ponts et des passerelles entre ces différents mondes pour assurer la meilleure qualité de vie de notre population.

Quand on parle de population, vient le cinquième dicastère qui a été renommé. Il s'appelait Sécurité Publique avant. Maintenant, on l'a renommé Population, Sécurité et Aéroport. Je vous expliquerai pourquoi. C'est Cyrille Fauchère qui en assume la direction politique et David Rémondeulaz, la direction opérationnelle. Vous avez là le Contrôle des habitants. C'est pour cela que l'on a mis cette notion de population et c'est le guichet qui est le plus important aujourd'hui en Ville de Sion en termes de fréquentation et de nombre de demandes d'informations. Il y a aussi la police du commerce, des manifestations. C'est une interface assez importante avec notre administration communale, c'est pour ça que ce terme « population » nous paraissait assez adapté, tenant compte aussi qu'on octroie le droit de cité qui permet à des citoyens étrangers de pouvoir un jour devenir suisse et pouvoir exercer les différents droits et obligations, auxquels nous avons droit.

Sur la partie sécuritaire, on a un service d'ambulances propre. Vous l'avez peut-être vu dans la presse cette semaine ou la semaine dernière, une troisième ambulance est à disposition pour servir, pas uniquement la Ville de Sion mais l'entier de la région du Valais central. Ce sont 5'200 interventions par année. Vous verrez vous apprendrez ce qu'est un compte autofinancé, pour ces ambulances notamment qui vont se déplacer à terme du côté de l'hôpital mais sont gérées aujourd'hui par la Ville de Sion. On a également le CSI, on parle ici des pompiers, avec un projet notamment de nouvelle caserne.

Alors l'aéroport, on en parle assez régulièrement dans ces travées. L'objectif reste pour la Ville de Sion d'assurer la gestion de cette infrastructure jusqu'en 2031 mais aussi de préparer un avenir pour cet aéroport. Avec le Canton, sans le Canton, on verra bien mais aujourd'hui la Ville de Sion a la responsabilité et a l'objectif de faire fonctionner cette infrastructure selon les horaires d'ouverture de cet aéroport, parce que c'est une décision fédérale qui ne nous appartient pas et qui est une concession

que nous devons honorer. Et puis, il y a bien sûr l'état-major communal de crise. On l'a encore vécu en début d'été dernier. C'est, avec les différents services de la Ville, avoir la capacité de gérer et protéger notre population et nos différentes infrastructures. Ce qui n'est plus internalisé aujourd'hui au sein de la Ville, c'est la Police Régionale des Villes du Centre, la PRVC. Il ne faudra pas oublier de désigner un membre du Conseil général, à moins que Stéphane Haefliger continue à œuvrer dans cette mission, mais là, vous avez une place dans cette organisation qui est en mains des 2 villes, de Sierre et de Sion mais qui offre des prestations à passablement de communes autour de nous, avec tout ce que cela implique en termes de sécurité, avec des communes un peu compliquées. On a des communes plaine-montagne si vous prenez par exemple Chalais-Vercorin ou Ayent-Anzère. Il y a effectivement des domaines d'activités importants et c'est notre collègue Cyrille Fauchère aujourd'hui qui préside cette Police Régionale des Villes du Centre, qui nous fait rapport et qui crée le lien avec la Ville de Sion.

Pour le sixième dicastère, Travaux Publics et Environnement, c'est mon collègue Raphaël Marclay pour la partie politique et Patrick Astori, Ingénieur de Ville, pour la partie opérationnelle. Il y a les 2 volets travaux publics et environnement. Vous voyez qu'on s'occupe des routes, de la voirie, de l'agriculture, des déchets, des cours d'eau, des parkings, des steppes. C'est un gros dicastère. C'est un des tout gros employeur en termes d'effectifs de la Ville de Sion puisque la voirie, c'est à peu près 100 personnes, tous les matins qui sont là du côté de Chandoline ou de la Route des Ronquoz pour pouvoir effectuer ses différentes missions.

La seule chose qui n'est pas gérée directement par la Ville de Sion, c'est l'eau potable. On reste propriétaire de l'eau bien sûr. C'est une notion suffisamment importante pour qu'on en garde la propriété. En revanche, on a délégué à OIKEN sa gestion, son contrôle, le développement des différents réseaux pour assurer l'approvisionnement en qualité, en quantité et en prix raisonnable de cette eau. Il y a le Cadastre également, vous aurez l'occasion de découvrir ses différentes missions.

Pour le septième dicastère, Bâtiment et Constructions, il n'y a pas eu de changement de nom. C'est Bérénice Georges qui assume la direction politique et Jean-Paul Chabbey, la direction opérationnelle. Il va rester avec nous jusqu'au 30 juin, mais il assurera la transition avec son successeur. Là il y a tout ce qui concerne les bâtiments communaux et leur entretien. C'est un service central, comme l'est la Chancellerie, qui accompagne tous les différents dicastères dans leurs rénovations de bâtiments. Quand on parle de Pôle musique, d'infrastructures sportives ou d'infrastructures sociales, c'est toujours Bâtiments et Constructions qui assure cette transversalité et d'accompagnement. Il y a le Bureau des enquêtes. Élément important, on va rentrer le 17 février prochain dans le logiciel e-construction que d'autres communes ont déjà expérimenté par le passé et qui va nous permettre de digitaliser et dématérialiser tout le processus des autorisations de construire et qui devrait aussi permettre de simplifier un peu les procédures ou en tout cas de clarifier les différents éléments.

Tout ce qui concerne les études et les projets, ce sont effectivement des éléments par rapport à de nouvelles constructions. On pense par exemple, à la rénovation d'un bâtiment comme le futur bâtiment administratif. Finalement le Patrimoine est un élément assez essentiel de notre Ville.

Pour le huitième dicastère, Urbanisme et Mobilité, Monsieur le Vice-président Christian Bitschnau en assume la direction politique et Vincent Kempf, la direction opérationnelle. Vous avez là les 2 volets : l'urbanisme et mobilité. L'urbanisme est un secteur aujourd'hui très engagé, notamment dans la vision future du développement de la Ville. On a aujourd'hui des objectifs. Vous allez rapidement être nantis de modifications de nos plans d'affectation des zones, de règlements communaux de construction. Comment voit-on le développement de la Ville pour les 15, les 30 prochaines années et c'est assez passionnant de pouvoir vivre ce développement de vision.

Il y a la mobilité avec les bus sédunois notamment mais pas seulement, il y a aussi les pistes cyclables, la place de la voiture, on réfléchit aux régimes de vitesse. Tous ces éléments font partie de la mobilité. Je vous rappelle que la Ville de Sion pour les bus sédunois, dans le courant du printemps, va pouvoir inaugurer une flotte totale de bus électriques. On sera la première Ville en Suisse à avoir l'intégralité de nos bus alimentés par de l'énergie électrique. Il y a aussi Parcs et Jardins qui est une section pourvoyeuse ou marchande de bonheur puisqu'elle égaye nos ronds-points, nos parcs publics. Souvent

ce sont des gens qui sont sur le terrain et qui sont en contact avec la population et qui permettent à notre Ville d'être embellie et d'offrir de beaux aménagements. Et puis, une chose un petit peu nouvelle, on a retransféré quelque chose qui était à Bâtiment et Construction, c'est le Centre funéraire et les cimetières parce qu'on y voyait une certaine cohérence, notamment dans l'entretien vert. Cela ne paraît peut-être pas si évident mais en effet il y a beaucoup d'entretien extérieur aussi dans les cimetières. Ce sont des lieux qui ont besoin de qualité et là, Urbanisme et Mobilité a repris cette section d'activités des centres funéraires.

Les voies ferrées industrielles, c'est un peu moins sexy mais c'est malgré tout un réseau que nous avons encore en Ville de Sion. Vous avez notamment du côté du Rhône, du nouveau collègue Ella Maillard et de Chandoline, tout un réseau de voies ferrées industrielles qui appartiennent à la Ville de Sion, que l'on doit entretenir et pour lesquelles on a aujourd'hui des clients industriels qui ont besoin de pouvoir faire mouvoir des wagons pour alimenter leurs activités.

L'éclairage public est géré aujourd'hui par OIKEN. C'est le Conseil communal qui définit les grandes lignes, quel type de technologies on veut implanter et où on agit, mais c'est OIKEN qui travaille. Quand je vous ai parlé des transports publics, on ne gère pas, on n'a pas notre propre compagnie de transports publics. Aujourd'hui, c'est un mandat qui a été donné à Car Postal et vous savez qu'on est au niveau de l'agglomération en train de réfléchir pour avoir une gouvernance d'agglomérations et avoir une entente tarifaire. On a déjà réussi une première étape puisque si vous montez dans un train Regionalps à Uvrier ou à Châteauneuf, vous pouvez utiliser le même type de transport pour aussi utiliser les bus séduinois mais il y a la volonté à terme de pouvoir fédérer tout le monde au niveau de l'agglomération entre Ardon et Salquenen, dans une véritable entente tarifaire peut-être avec du matériel commun.

Et puis pour le dernier dicastère, Sport, Jeunesse et Loisirs, c'est mon collègue Monsieur Yann Roduit qui en a la responsabilité politique et Blaise Crittin, la responsabilité opérationnelle. Là, il y a tout ce que vous avez en termes de sport. Vous savez qu'on offre à peu près toutes les infrastructures pour presque toutes les activités sportives. La Ville de Sion n'est pas là pour soutenir forcément le sport professionnel mais elle est là pour mettre à disposition du sport pour tous et cela pour presque toutes les activités. A part peut-être pour les activités de sports de combat, on offre véritablement pour tous les sports des conditions-cadres qui sont assez intéressantes.

Tout ce qui concerne la jeunesse notamment avec l'éducation de rue. Le RLC, les loisirs sont là aussi dans ce dicastère. Et puis, vous le savez, vous les fréquentez vraisemblablement, tous ces centres sportifs que ce soient des patinoires, des piscines, l'ancien stand, permettent quasiment du matin au soir, à des étudiants, à des pratiquants, à des clubs sportifs de pouvoir exercer leur activité. Il y a aussi beaucoup d'entretien dans ces centres sportifs et beaucoup d'investissements. On le fait aujourd'hui, par exemple, pour la rénovation de la piscine de la Blancherie. La seule chose qui n'est pas gérée directement par ce dicastère, c'est le Port-Franc qui est aussi aujourd'hui en mains d'une association qui s'appelle Pro Forma avec un mandat de prestations de la Ville de Sion.

Voilà dans les grandes lignes, l'organisation de ces 9 dicastères qui sont aujourd'hui l'architecture de l'organisation de notre administration et de notre Ville. On a aussi la chance de pouvoir compter sur une chargée de communication, Judith Mayencourt. Vous aurez peut-être aussi affaire à elle de temps en temps. Judith Mayencourt est là à disposition du Conseil municipal, des Chefs de service mais aussi du Conseil général, pour pouvoir communiquer et vous aider en toute situation, notamment à pouvoir être actif vis-à-vis de la population.

Si je reviens juste un petit peu au Port-Franc parce que je vois ces petits paniers que vous avez. Vous avez un petit livre qui est là pour marquer les 10 ans du Port-Franc puisque, vous le verrez tout à l'heure, il y a quelques anniversaires qui vont se dérouler en 2025. Alors si vous m'accordez encore quelques minutes. Vous n'avez pas le choix de toute façon. Je vais vous donner quelques éléments et je vais passer assez rapidement sur les perspectives 2025. C'est une petite présentation que j'ai faite pour le brunch des associations. Une fois en début d'année, on réunit toutes les associations pour leur présenter les projets de la Ville. Souvent, on parlait de projets à moyen ou long terme tandis que là on leur a dit : « et bien écoutez, on va essayer de vous montrer ce qui sera réalisé en 2025 ».

Je vais aller assez vite. La première des choses qui est déjà en fonction, c'est ce guichet citoyen. Vous le savez, on va prendre soin du bâtiment de l'ancien hôpital pour regrouper l'administration. Nous avons les locaux qui étaient précédemment occupés par la police, qui a déménagé à la gare, à la Rue de Lausanne 23, qui se libèrent et nous avons décidé d'ouvrir un guichet citoyen. C'est un guichet où Monsieur et Madame tout le monde peut s'adresser pour avoir des petits documents qui viennent du Contrôle des habitants mais aussi pour poser des questions : Où se trouve l'hôtel de ville ? Où est-ce que je peux aller rencontrer un responsable de l'aide sociale ? Ou d'autres éléments. Vous avez d'ailleurs un petit branding extérieur qui donne un peu plus d'hospitalité à ce bâtiment. L'idée c'est de pouvoir aussi tester avant de nous déplacer dans notre futur bâtiment administratif, quelles sont les prestations qui sont souhaitées et demandées par les citoyens puisqu'on aura cet objectif.

Square des Mayennets : on se trouve entre l'Avenue de Tourbillon et la Rue des Mayennets. Vous avez déjà vu cet aménagement qui va être inauguré prochainement, il est quasiment terminé, avec tout ce qu'on doit y faire aujourd'hui en termes d'aménagement public. En lien avec l'Avenue de Tourbillon, là aussi dans le même périmètre, vous avez peut-être vu qu'on a supprimé un rond-point et puis qu'on va recréer un aménagement, notamment pour faire le lien avec notre future salle de congrès et de spectacles Noda. Vous avez une image future, là les arbres ont déjà une certaine taille, mais ça vous montre que cette Avenue de Tourbillon va être végétalisée, non pas sur les trottoirs mais sur sa berne centrale. C'est quelque chose d'un petit peu nouveau qui permettra entre le carrefour des Mayennets et le carrefour de la gare, d'avoir véritablement une qualité paysagère.

Le Pôle musique, vous le connaissez, c'est un lieu où on a regroupé toutes les écoles de formation, le Sion Festival et l'Harmonie municipale. Vous avez déjà l'agenda, vous pouvez prendre notes des différentes inaugurations. Aujourd'hui, c'est un projet qui est quasiment à bout touchant, un projet d'intelligence collective où on a une association Pôle musique qui va gérer cette infrastructure pour offrir les meilleures conditions pour des enfants mais pas uniquement, puisqu'on a aussi la Haute École de musique, c'est environ 60 musiciens professionnels. Il y a même un chauffage à distance avec des pellets qui se trouve dans ce périmètre, c'est un magnifique campus, avec la Bourgeoisie qui a racheté le bâtiment d'à côté des Marianistes pour en faire une école internationale. Il y a même une piscine, c'est une belle infrastructure pour l'apprentissage de la musique. C'est mieux connecté en bus, il y a des parkings, on a quelque chose qui doit correspondre aux attentes des pratiquants.

Le parc des anciens abattoirs, le 17 mai, donc l'Archipel, les anciens locaux qui étaient occupés par l'OSEO et par les anciens abattoirs, voient aussi fleurir maintenant quelques arbres, quelques aménagements extérieurs qui se mettent en place. Le 17 mai, on va inaugurer cet espace qui est géré par l'association Archipel, qui travaille sur la circularité et la durabilité, qui va gérer ce lieu comme étant le premier parc de ce projet de Ronquoz 21. Ce parc est réalisé par les services de la Ville et puis sur ce lieu de l'Archipel ou des anciens abattoirs, on aura aussi un restaurant de Ville qui sera ouvert et le Service de l'urbanisme a sa maison de projets ou maison de quartier, pour expliquer quelle est l'évolution de ce projet de Ronquoz 21 sur ce lieu de vie qui doit recevoir aussi tout cet écosystème du campus Energypolis puisque vous savez que ce n'est pas toujours évident de rentrer dans des bâtiments du campus Energypolis. Ce n'est pas toujours facile de sortir non plus pour des chercheurs qui sont en blouse blanche et avec des échantillons à l'extérieur. Là, il y aura un lieu de rencontre.

Les 10 ans du Port-Franc, j'en ai parlé. Vous pouvez lire les dimensions de la salle, le nombre de spectacles, c'est vrai que c'est une infrastructure où on a ces 2 dimensions : culture et jeunesse qui vivent en symbiose et en cohabitation. Vous voyez qu'on a 70 groupes et 24 soirées, plus de 5'000 spectateurs sur 2024. C'est un lieu reconnu aujourd'hui sur la scène des musiques actuelles et qui offre une belle diversité musicale à Chandoline. On doit encore essayer de mieux connecter ça en termes de mobilité, il y a encore quelques défis mais grâce aussi à un mécénat, puisqu'à l'époque Madame Deslarzes avait mis 1 million de francs pour réaliser ce projet et qui avait permis au Conseil général de l'époque, de pouvoir s'engager dans la réalisation de ce projet.

Cour de gare : Voilà un projet qui va être inauguré les 23 et 24 mai prochains. On aura l'occasion d'en parler abondamment dans le courant de ce printemps. La piscine de la Blancherie, je l'ai évoquée, c'est surtout la rénovation des bassins. On est en train de refaire des bassins en inox qui seront prêts pour le printemps. C'est une alerte centenaire qui était à l'époque très éloignée de la Cathédrale parce qu'il

fallait protéger les chastes yeux de nos pratiquants, de ces corps qui pouvaient être parfois dénudés. C'est vrai qu'elle était très éloignée et puis aujourd'hui, elle est au cœur de Ville, proche de la gare et dans le périmètre de Ronquoz 21. Le Conseil municipal a décidé avec le Conseil général, plutôt que de reconstruire quelque chose, de rénover. C'est aussi une responsabilité que nous avons de prendre soin de notre patrimoine et de pouvoir offrir des potentiels de rénovation de certains éléments.

Si j'en viens aux événements qui vont marquer la Ville de Sion, qui marquent le budget aussi parce qu'on a des rubriques supplémentaires, qui vont aussi impliquer et impacter les équipes de la Ville de manière forte, qui vont surtout permettre de faire rayonner encore l'attractivité de notre Ville. L'Euro féminin avec 3 matchs à Tourbillon, vous voyez aussi des communautés qui sont, pour une bonne partie de chez nous, qui vont animer aussi ces 3 matchs. Là on va pouvoir avoir une résonance et un rayonnement international.

10e édition de Sion sous les Étoiles, vous voyez près de 400'000 festivaliers en 10 ans sur la plaine de Tourbillon. Là, il y a un vrai défi pour le Service des sports, de pouvoir jongler entre la mise à disposition du stade, l'installation de Sion sous les Étoiles puisqu'on essaie chaque fois de mutualiser ces infrastructures. On va y arriver mais il y a beaucoup d'engagement de nos équipes.

La salle Noda BCVS, le concert inaugural aura lieu le 26 août 2025. Une première saison musicale en septembre 2025, puis vous avez là la bobine de nos 2 codirecteurs, Giada Marsadri pour la partie artistique et Jean-Pierre Pralong, pour la partie événementielle. L'objectif, c'est de faire fonctionner cette salle avec ses 2 missions : d'être une salle d'excellence musicale, il y a 600 places, mais aussi de pouvoir recevoir des congrès. Il y aura à terme, une passerelle de mobilité douce aérienne qui va relier Cour de gare à la Rue de l'Industrie et on va pouvoir aussi créer des ponts avec tout le campus Energypolis. Je vous rappelle que le campus Energypolis n'a pas de grande aula. Il y a une aula de 200 places, mais l'idée, c'est que cette infrastructure d'innovation et de recherche appliquée fondamentale puisse utiliser Noda. Il y aura aussi un passage sous-voie à terme qui va être fait. C'est tout un écosystème qui est là autour de cette salle Noda. Noda c'est le noeud, voilà on est à la croisée des chemins entre l'innovation, la culture et l'attractivité. Vous aurez l'occasion dans le courant du printemps de pouvoir découvrir cette infrastructure.

Si on reste dans les événements de dimension mondiale, je ne peux pas encore tout vous dévoiler mais il y aura des choses assez surprenantes qui vont se passer à Sion. Les Championnats du monde de VTT avec une cérémonie d'ouverture à Sion qui va marquer cette manifestation de manière tout à fait durable.

Au mois de septembre, on redonne la parole et on remet ce théâtre magnifique et naturel qu'est la Ville de Sion avec toutes ses placettes, ses petits lieux pour la Schubertiade d'Espace 2. C'était en 2022 à Fribourg avec près de 15'000 festivaliers, il y a plus de 1000 chanteurs et musiciens. Tous les cœurs, tous les ensembles séduisants ont pu faire acte de candidature et puis donc permettre de pouvoir irriguer la Ville de Sion musicalement, un très bel événement. On a, là aussi, pu se mettre en route grâce à des sponsors privés, notamment notre feu Léonard Gianadda qui avait donné un montant important pour être à l'initiative de ce projet.

Dans les mouvements, puisqu'on va regrouper la plupart des services de la Ville de Sion dans notre futur bâtiment administratif, ancien hôpital des bourgeois, certaines activités vont rester ou être délocalisées, notamment l'Office de l'intégration qui va rejoindre le bas de la Rue des Aubépines, qui est une des belles réalisations de rues que nous avons. Dans ce pavillon, on va supprimer le pavillon en bois, il y aura un agospacespace. On a la potentialité de pouvoir développer un lieu d'accueil pour l'intégration, une maison de quartier, un agospacespace, un jardin public, donc un magnifique lieu de vie et de rencontres sur ce bas de la Rue des Aubépines.

Le Centre horticole : quand on parle de l'administration et des différents services, de temps en temps il faut renouveler ou rénover les outils de travail et c'est vrai qu'aujourd'hui la section Parcs et Jardins était du côté de l'ouest de la Ville, aux pieds de la colline des Maladaires et dans des conditions qui n'étaient pas dignes de la qualité du travail. Nous sommes en train de finaliser un nouveau centre

horticole, communale, pas que pour Sion puisque c'est la Ville de Sion et la Ville de Sierre qui vont y produire leurs fleurs, non pas pour les vendre sur le commerce mais pour alimenter et égayer nos 2 collectivités. La mise en fonction va se faire en automne 2025 avec le déplacement de la section Parcs et Jardins au nord d'Enevi. Ça permettra de pouvoir exploiter quelques synergies énergétiques notamment avec des besoins de chaleur qui seront directement déployés à côté du chauffage à distance par notre usine de valorisation des déchets.

Encore 2 petites choses et je m'arrêterai. La place de la Planta : projet qui a été aussi validé dans ces travées en 2024. Projets d'importance qui va se faire par étapes. Vous en avez vu aussi quelques images, on a la chance d'avoir une place de la Planta qui est à moitié occupée par un parking donc là, c'est difficile de faire pousser des arbres sur un parking mais l'autre moitié, proche de l'Avenue de la Gare, est en pleine terre et va pouvoir recevoir un aménagement urbain pérenne du type de ce que l'on a expérimenté ou qu'on expérimente encore pendant la belle saison ou quasiment toute l'année sur cette place de la Planta qui était très minérale, qui était un lieu de passage et qu'on aimerait bien pouvoir en faire un lieu de rencontres. Alors il y a plusieurs étapes, on va commencer par le jardin public au nord. On fera la deuxième étape sur cette partie sommitale de la place entre l'église de Saint-Théodule, puis la trémie d'entrée du parking avec un petit lieu d'accueil et puis une troisième étape pour la place, je dirai dans sa plus grande expression, et le sud de la place vers les Divins brasseur dans une 4e étape. On va essayer de répartir, en fonction de nos budgets, en fonction aussi des capacités de nos mandataires et aussi pour permettre de garder ce lieu de vie parce que c'est un lieu qui ne reçoit pas que des finales de Coupe Suisse mais aussi des départs de Tour de Romandie, le carnaval et d'autres manifestations. Donc ça doit rester aussi une place avec un espace vide pour accueillir les différentes manifestations sédunoises.

Et puis, dernier élément, le nouveau bâtiment administratif, là vous avez quelques images de ce bâtiment. L'idée est de regrouper tous les services techniques. Aujourd'hui c'est un gymkhana assez complexe de pouvoir aller d'un service à l'autre dans des bâtiments qui ne sont pas forcément aux normes, pas forcément accessibles pour des personnes en situation de handicap. Il y avait vraiment la volonté du Conseil municipal de pouvoir bénéficier d'un lieu, d'un vrai guichet d'accueil, d'un vrai guichet citoyen où on trouve toutes les prestations et tous les services et nous sommes en travaux. Vous le constatez de l'extérieur et l'idée c'est qu'en été 2026, l'ensemble de l'administration communale puisse déménager dans ces différents locaux. Vous allez traiter dans un des premiers messages qui est déjà arrivé en décembre mais qui va être traité par les différentes Commissions du Conseil général et qui va être traitée par le Grand Conseil la semaine prochaine. Il s'agit de la vente de 2 bâtiments, un de la Rue de Lausanne et un de l'Espace des Remparts qui sont occupés aujourd'hui par des services de l'administration communale et pour lesquels on aura plus de besoin. Le Conseil municipal de l'époque avait décidé qu'on ne voulait pas charger la barque des investissements de la Ville en autofinçant une partie de ces travaux. C'est pour ça qu'on va se dessaisir de ces bâtiments. On a déjà vendu la maison Supersaxo à la Bourgeoisie. Ces 2 bâtiments font partie justement de cette volonté de désinvestissement, puisqu'il n'y a plus d'utilisation de ces 2 bâtiments, pour pouvoir nous permettre d'autofinancer, dans une grande part, les transformations du bâtiment administratif, pour réserver notre capacité d'investissements pour le social, le culturel et le sportif.

Dernier élément, je vous encourage à télécharger cette application si ce n'est pas déjà fait ou en tout cas d'en faire la promotion. On a la chance d'avoir une application aujourd'hui qui répond aux attentes de la population par laquelle on partage un certain nombre d'informations. Nous sommes aussi actifs sur les différents réseaux sociaux pour pouvoir communiquer tout ce qu'on fait de bien et d'anticiper certains éléments ou pouvoir donner des informations qui peuvent être importantes en termes de trafic, de sécurité ou autre.

Je vais juste terminer, si Monsieur le Président est d'accord, avec 2 ou 3 informations parce que vous le verrez dans chaque plénum, on essaie de partager avec vous des informations pour éviter que vous appreniez par la presse que certaines choses se font, s'inaugurent ou se décident et c'est aussi l'occasion de partager quelques réalités. J'ai noté quelques éléments notamment par rapport à Rhône3. C'est une thématique qui émaille aujourd'hui la campagne au Conseil d'État et au Grand Conseil. Sachez que la Ville de Sion, avec les autres villes valaisannes, a écrit au Conseil d'État pour lui demander de nous donner un calendrier des mesures sécuritaires qui sont prévues dans nos différentes

villes et surtout de nous aider, ou en tout cas de réfléchir avec nous, comment on gère les post-catastrophes. On a tous compris que quand on est dans le dur, et bien là, on a des corps de pompiers qui viennent de Neuchâtel ou d'ailleurs, on l'a vu à Sierre. Puis quand l'eau s'est retirée, que les gens sont rentrés chez eux, on reste avec les problèmes. Pour celles et ceux qui ont regardé le dernier Mise au Point, on a vu la détresse de ces familles qui ne savent plus vers qui se retourner, que ce soit vers le Canton, vers la commune. On a à mon sens à apprendre de ces catastrophes. Les services de secours sont bien organisés, il y a beaucoup de solidarités entre les communes. En revanche, pour ce qui est de l'accompagnement de nos collectivités post-catastrophes, c'est le sujet de notre demande adressée au Conseil d'État. On espère qu'on aura quelques réponses.

Et puis, le Conseil municipal a aussi décidé, dans le cadre d'accords qu'on a avec les remontées mécaniques de Mont-Noble, Télé Mont-Noble SA, d'offrir des abonnements aux enfants de 1H à 8H et on m'a donné le chiffre de 460 abonnements qui ont été souscrits. Voilà, par exemple, pour une petite station c'est un excellent moyen, puisque les enfants sont quand même des vecteurs. En général, ils ne vont pas tout seul skier. Ils amènent leurs parents, puis c'est vrai que ça tombe bien cette année d'avoir des conditions d'enneigement. Frédéric Pont, le Président du Conseil de Télé Mont-Noble, m'a partagé les dessins d'enfants qui remerciaient les remontées mécaniques de leur offrir l'abonnement et de pouvoir partager une journée de ski. C'était assez touchant. Vous le verrez demain, on va vous partager une production de Valais-Wallis Time Machine. Ce sont des gens qui travaillent avec de l'intelligence artificielle, sur la valorisation du patrimoine et là c'est quelque chose qui va travailler sur les remparts de la Ville de Sion. Il y a une petite animation assez sympathique qui retrace les différentes portes d'entrée de la Ville de Sion, des différents remparts et puis on peut situer l'évolution du bâti de l'époque et d'aujourd'hui par rapport à ces remparts. Madame Mayencourt vous transmettra ces différentes informations.

Voilà, j'en ai terminé. Je voulais encore féliciter toutes celles et ceux qui ont été élus aujourd'hui, leur souhaiter beaucoup de satisfactions dans ces tâches et puis vous dire qu'on est vraiment à disposition. Je le dis aussi, en début de législature, vous avez la chance d'avoir des Conseillères et des Conseillers municipaux qui ont des dicastères que je vous ai présentés et qui sont à votre disposition. C'est vers eux que vous devez vous retourner si vous avez des questions. Les commissions bien sûr peuvent aller visiter des services.

Je le dis, il faut que vous le compreniez de manière compréhensible. Vous ne pouvez pas, chacune et chacun, aller appeler nos collaboratrices et collaborateurs en disant : Voilà, vous travaillez comme horticulteurs, j'ai une question à vous poser. Ça ne va pas aller. Vous imaginez bien comment réagit la collaboratrice ou le collaborateur. C'est pour ça que je vous demande de passer vraiment par les Conseillères et Conseillers municipaux qui auront les Chefs de service pour pouvoir répondre. Vous aurez bien sûr l'occasion à chaque plénum de poser des questions écrites ou orales pour lesquelles on essaiera de faire notre mieux et de vous apporter les informations les plus précises. Je vous remercie de votre attention et de votre patience.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Merci Monsieur le Président pour toutes ces informations très intéressantes sur l'organisation de notre Municipalité et les principaux événements et travaux prévus en 2025. Je vous souhaite une très belle législature et espère, ou plutôt, suis certain que la collaboration entre nos 2 Conseils fonctionnera parfaitement bien.

Ce point étant terminé, nous passons au dernier point de la soirée : les divers.

Divers

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Je profite de garder la parole un petit instant pour débiter en remerciant Monsieur le Chef de service Georges Joliat pour qui c'est son dernier plénum. Il termine son activité à fin février après 20 ans en tant que chef du service des crédits supplémentaires ou plutôt du Service des travaux publics et environnement. Je pense que nous pouvons l'applaudir.

Monsieur Joliat : Est-ce que vous voulez nous transmettre un dernier petit trait de génie ?

Joliat Georges, Chef de service.

Oui, puisque vous m'en donner l'occasion. Alors, tout d'abord vous me foutez un peu le bourdon ce soir. Parce que quand je vois le rayonnement que vous avez sur vos visages et quand je vois le programme qui vous attend, j'aimerais repartir avec vous, c'est évident.

En tant que Chef de service, au nom de mes collègues, je tiens quand même à vous remercier de nous inviter à vos séances, même si on ne dit pas grand-chose, on travaille en sous-main. On a une très grande responsabilité en tout cas au début de chaque législature, car on est souffleur des premiers Conseiller qui arrivent, qui sont intimidés par vos questions. Alors, on les aide un petit peu, on les stimule à bien répondre et autres, pour qu'ils soient à l'aise. Ce qui est important pour nous Chefs de service d'être là, même si on ne dit pas grand-chose, c'est qu'on peut obtenir les différentes sensibilités qui règnent dans ce Conseil général et par rapport aux décisions que vous prenez le mardi, nous on a la chance de pouvoir les appliquer le mercredi matin. On est super réactif. C'est quand même un plus qu'on soit derrière, qu'on sente cette sensibilité. Des fois elle est un peu plus verte, un peu plus rouge, des fois noir-noir c'est comme ça, des fois bleue. J'ai rigolé, parce que j'ai quand même une étiquette et il y a 3 ou 4 ans, j'étais en train de regarder ma garde-robe pour savoir quel est le pantalon que j'allais porter. Et puis, vous savez que j'aime bien les couleurs et j'ai constaté que dans ma garde-robe, j'avais les couleurs de tous les partis. J'avais le pantalon bleu, le rose, le rouge, le vert et le noir ça c'est clair. Mais je vous rassure, ce n'est pas le bleu que je portais le plus souvent, ça c'est très important. Après c'est clair que j'ai été le roi des crédits supplémentaires. Mais ça, c'est suite à la grandeur du service, ce n'est quand même pas négligeable 50 millions. Et puis les crédits supplémentaires, ce n'est pas la faute du Conseiller, ni du Chef de services, c'est les aléas de la vie. Ce n'est rien d'autre. Après par boutade, je dirai un petit mot, quand même, sur ma perception des budgets et des comptes. Et puis ça, soit le Président, soit notre Chef des finances me dit : Tu es un petit peu poétique Georges mais ce n'est pas tout à fait comme ça. Mais je vais quand même vous le raconter.

Pour moi, un budget, c'est un objectif qu'on essaie d'atteindre. C'est comme votre budget de famille, vous avez un budget et puis soit on arrive à le tenir ou soit parfois il y a des aléas qui font que le budget dévie, mais c'est vraiment une intention, un objectif et c'est ça qui est important. Et puis après, il y a les comptes et au niveau des comptes, et bien il y a les crédits supplémentaires, c'est comme ça. Mais c'est une photo instantanée et là, il faut être correct avec nous-mêmes. Il y a la photo kodak, clic-clac kodak qui est propre instantanée photographiée. Pour vous les plus anciens, vous avez connu la photo floutée, celle de Hamilton où il y avait les premiers nus qui sortaient mais c'était flouté. Il y avait donc la photo Hamilton, ce sont des comptes floutés, mais je n'en ai pas vu souvent. Après, il y a les comptes, la photo des 7 erreurs. Ça c'est rigolo il faut les trouver. Il y a des années où il y en a plus que 7, il y a des années où il y en a moins que 7 et puis, il y a la photo truquée. Alors celle-là, je vous promets, on ne l'utilise pas. Voilà et puis par rapport à ça pour terminer, 20 ans fois 4 séances par année, ça fait que j'ai quand même usé le banc, pas d'école, si parce que c'est une école de la vie, le Conseil général. C'est une école de la vie d'être Conseiller et puis, les Chefs de service, ce sont les professeurs. Je charrie ! Donc 80 séances quand même dans cette salle, à vous accompagner et puis à recevoir aussi toutes ces sensibilités. Je vous remercie infiniment de toute la confiance qui m'a été accordée durant ces belles années que j'ai passées pour la Ville de Sion et je vous remercie surtout de la confiance qui m'a été accordée. Un grand merci.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Merci Monsieur Joliat pour ces bons mots et tout de bon pour la suite que je vous souhaite très active.

Je prie maintenant les Conseillères et Conseillers qui désirent prendre la parole d'appuyer sur le gros bouton qui se trouve à côté de votre micro. Et puis pour l'information, comme l'a déjà expliqué en début de séance, notre doyen de fonction, quand votre micro devient vert, ça veut dire que c'est enregistré et que vous êtes ans la file d'attente, quand le verre clignote ça veut dire que vous êtes le prochain à avoir la parole et quand il est rouge comme ça, ça signifie que la parole est à vous. Vous attendez juste que je vous la transmette. Alors si vous avez des questions ou des divers, la parole est à vous. Madame la Conseillère Stéphanie Perruchoud, la parole est à vous.

Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre. Je voulais vous remercier, pour les élections, toutes les personnes qui m'ont soutenue tout à l'heure. Je félicite ma collègue Mireille pour ce poste. Je crois au destin politique. A une voix, c'est que ce n'était pas ma place.

Et puis pour ma part, je prendrai un petit peu des vacances politiques, pas du Conseil général, je reste. Je vous souhaite à chacun une bonne législature.

Mukuna Gabriel, Conseiller général, Le Centre. Je suis attristé car vers la gare, ils ont enlevé le téléphone des taxis. Maintenant, les gens doivent aller sur Google pour avoir les informations. J'aimerais avec des précisions concernant cette situation, merci.

Fauchère Cyrille, Conseiller municipal, UDC. Volontiers, tout d'abord rappeler que l'offre de taxi est une offre de mobilité qui est basée sur l'initiative privée, ce n'est pas la Municipalité qui se charge d'offrir le service des taxis.

En revanche, la Municipalité se charge de donner des concessions de taxis A, respectivement de taxis B sur la base d'un règlement que vous avez, lors de la précédente législature, accepté. Il faut savoir que le projet de la gare est en transformation d'évolution, vous le savez bien que la Ville de Sion n'est pas propriétaire du foncier, que la partie, pour faire simple, Car Postal appartient à Car Postal et que la partie CFF appartient aux CFF. Vous avez « la malheureuse réponse », parce que je ne peux pas le formuler autrement, de la raison du déplacement des taxis au sud et de la suppression du téléphone. Tout ce qu'a pu faire la Municipalité, et c'est déjà une première étape non satisfaisante, je vous le concède, est de fournir par l'intermédiaire de son site internet les numéros de référence des taxis, d'enregistrer un message qui indique où aller chercher ces numéros taxi. Bien entendu, une certaine clientèle est un peu hésitante à utiliser ces moyens modernes. Et je crois pouvoir le dire, Monsieur le Président, nous allons rencontrer très rapidement le Président de l'association des taxis de Sion, je le précise ici d'emblée, avec qui nous entretenons une excellente relation mais qui n'est rien d'autre que le Président d'une association faïtière, donc les capacités d'influencer, voire d'exiger les prestations des taxis sont toutes relatives.

Voilà pour les explications, certes insatisfaisantes. Nous aimerions vous amener autre chose mais c'est déjà prévu dans les prochains jours de voir cette personne. Merci pour votre question.

Siggen Patrick, Président du Conseil général, Le Centre. Cette fois-ci, il n'y a plus d'autre question. Encore quelques petites informations avant de clore notre séance. Vous avez tous reçu, en tout cas pour les nouveaux, une enveloppe avec des indications pour vous connecter à la messagerie sion.ch, à la messagerie de la Ville, et à l'intranet du Conseil général. Il faut que vous vous inscriviez rapidement là-dessus parce que toutes les informations vont vous venir par ce canal. Les informations de la Municipalité, toutes les communications et les informations, les convocations au plénum aussi, viennent sur cette messagerie. Il faut vraiment que vous vous connectiez rapidement. Si vous n'y arrivez pas, il y a un monsieur magique auprès de la Municipalité qui s'appelle Benoît Tacchini et son équipe à disposition. N'hésitez pas à les appeler en cas de soucis de connexion.

Ensuite, pour tout le monde avant de quitter les locaux, il y a une photo qui est prévue dans les pas perdus, dans la salle qui est juste là derrière. Alors, s'il vous plaît, ne partez pas sans vous placez pour qu'on puisse vous photographier.

Je prie aussi le Bureau, les Chefs de groupe ainsi que la Présidente et les Présidents des commissions de passer à la tribune après les photos, avant de quitter les lieux, pour qu'on puisse régler quelques petites affaires ensemble. Je vous remercie tous encore une fois pour votre confiance, vous souhaite une magnifique législature au sein de ce Conseil et vous rappelle de ne pas oublier vos petites cartes blanches en quittant vos places. Belle soirée à toutes et tous et rendez-vous au prochain plenum qui se tiendra le 11 mars à 19 heures ici dans ces mêmes locaux. Merci à tous et bonne soirée.

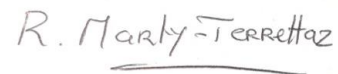
Sion, le 3 avril 2025

Le Président



Patrick Siggen

La Secrétaire



Raphaëlle Marty-Terrettaz

LISTE DES PRESENCES DU 4 FÉVRIER 2025
Présents

#	Nom	Prénom	Parti
1	BERRA-PUGLISI	Marie	Centre
2	BEYTRISON	Sacha	PLR
3	BOAND	Vincent	UDC
4	BODRITO	Jean-Pierre	PS
5	BOURBAN-MATHIS	Sophie	Centre
6	CHEVRIER	Raphaël	PLR
7	COCHRANE	Benjamin	UDC
8	COLLET	Bastian	PS
9	COURTINE MUDRY	Ariane	Verts
10	CRETIAZ	Océane	UDC
11	D'ANDRES	Aurélien	Centre
12	DELALOYE	Sophie	PS
13	DELEZE	Romain	PLR
14	DONON	Yves	PS
15	DUBUIS	Alexandre	Verts
16	EGGEL-AVANESIANI	Artemis	PLR
17	EMERY	Nicolas	PLR
18	GAPANY	Lionel	PLR
19	GENIN	Thierry	Verts
20	GILLIOZ	Clément	UDC
21	GIROUD-MEILLARD	Cindy	PS
22	HAEFLIGER	David	Centre
23	HAEFLIGER	Stéphane	Centre
24	HOFFMANN JACQUOD	Mireille	Verts
25	IBORRA	Grégoire	Centre
26	KUCHLER-MAYOR	Noémie	PLR
27	LAUENER	Georges	UDC
28	de LAVALLAZ	Valérie	Centre
29	LUYET	Janique	Centre
30	MARIETHOZ	Mathieu	Centre

#	Nom	Prénom	Parti
31	MARTY-TERRETTAZ	Raphaëlle	PLR
32	MEILLAND	Kévin	Centre
33	MEYER	François	PLR
34	MICHEL	Julie	Verts
35	MICHELOUD	Florian	Centre
36	MORARD	Marie	Verts
37	MUKUNA	Gabriel Akanga	Centre
38	PERRUCHOUD	David	UDC
39	PERRUCHOUD	Stéphanie	Centre
40	PERRUCHOUD	Vaïc	Centre
41	PITTELOUD	Christophe	Centre
42	PITTELOUD REY	Nathalie	Verts
43	REIST	Martin	UDC
44	RENDA	Giuseppe	PS
45	REY	Edouard	Centre
46	RIAND LEONE	Annick	Centre
47	SIGGEN	Patrick	Centre
48	STALDER	Guillaume	PLR
49	STALDER	Thierry	PLR
50	SURCHAT-MANDAGLIO	Laura	UDC
51	THELER	Emmanuel	Centre
52	THIESSOZ REYNARD	Annie	Verts
53	TORRENT-BERGENDI	Rachel	PLR
54	VUISSOZ	Gregoire	PS
55	WERLEN	Serge	Centre
56	de WERRA	Isabelle	Centre
57	ZUBER	Lucien	PS
58	ZUFFEREY	Alexandre	UDC
59			
60			

Excusés

#	Nom	Prénom	Parti
1	KERNEN	Sven	Centre
2	SCHERTENLEIB	Pierre	PS
3			
4			
5			

#	Nom	Prénom	Parti
6			
7			
8			
9			
10			